

Rapport sur l'admission sur dossier

École normale supérieure Paris-Saclay

Département d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales

Septembre 2022

Le Département d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales de l'École normale supérieure Paris Saclay a reçu 236 candidatures en juin 2022 pour une admission sur dossier au diplôme de l'École, en première année ou en deuxième année. La date et l'heure de clôture des soumissions était fixée au 15 juin 2022 à 17h, avec la précision « N'attendez pas le dernier jour pour déposer votre dossier ». Plusieurs candidat.e.s ont demandé des délais, ou ont déposé leur dossier en retard : les délais n'ont pas été accordés et les dossiers en retard n'ont pas été étudiés.

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s à l'Université et les professeur.e.s de classe préparatoire sont donc invité.e.s à préciser à leurs étudiant.e.s et élèves que ces règles sont importantes, et que, pour respecter l'égalité de traitement entre candidatures, il ne nous est pas possible de procéder à des aménagements pour convenance personnelle.

Les candidat.e.s sont invité.e.s à veiller à la qualité de leur écriture manuscrite : le jury n'est pas chargé du déchiffrement. Ils et elles sont aussi invité.e.s à demander à leurs parents de ne pas intervenir dans la procédure. Les demandes d'informations avant l'ouverture de la session sont légitimes mais les parents d'une personne majeure n'ont pas à servir d'intermédiaire.

Les dossiers sont constitués de documents divers. Les bulletins et relevés de notes sont très utiles au jury, notamment quand ils contiennent des informations sur le rang de la candidate, ou du candidat, dans sa classe.

Les lettres de soutien des professeurs ne sont utiles que quand elles décrivent précisément l'adéquation entre la trajectoire du / de la candidat.e et son projet pour l'École normale supérieure Paris Saclay. Pour être utile, la lettre de soutien doit être rare : si toutes les candidatures en provenance d'une même formation sont accompagnées de lettres *pro forma*, ces dernières sont inutiles. Elles sont utiles quand elles indiquent le rang de l'élève ou de l'étudiant.e, dans les formations qui ne précisent pas le rang du / de la candidat.e sur le relevé de note.

Les lettres de motivation sont importantes. Elles ne dépassent pas deux pages, et c'est parfait. Il est inutile, pour l'admission sur dossier à l'ENS Paris Saclay, de décrire le contenu de la prépa B/L ou D2 : le jury les connaît. Les autres formations, en revanche (licences,

instituts d'études politiques, classes préparatoires autres...) peuvent faire l'objet d'un paragraphe de description, pour préciser leur adéquation à la candidature. Ces lettres de motivation, de même que le choix de formation signalé dans le dossier constituent un engagement à suivre la formation demandée : les changements de cursus ou de discipline ne sont pas autorisés en première année.

Le jury, composé d'enseignant.e.s chercheur.se.s est surtout attentif au projet : projet immédiat pour la première année (troisième année de licence), projet à moyen terme (dans un master). La formation à la recherche étant au centre de l'activité de l'ENS, le jury s'attend à ce que cette dimension apparaisse, et encore plus pour les dossiers demandant une entrée en deuxième année (niveau master), qui peuvent se projeter dans un travail de thèse. Vous trouverez en annexe quelques exemples de lettres ayant retenu l'intérêt du jury au cours des années passées. Ce projet engage le candidat ou la candidate et d'éventuels changements d'orientation ou de disciplines ne pourraient avoir lieu qu'en fin d'année universitaire, sur demande motivée.

Exemples de lettres de motivation exposant des projets à court et moyen terme

Premier exemple

En effet, (...) j'ai aussi rapidement compris ma vocation de chercheuse en sciences sociales. Si j'avais depuis longtemps été sensible aux inégalités, à la fois économiques et sociales, ce qui m'avait d'ailleurs poussée à (...), il m'a alors paru évident que, en contribuant à faire avancer la recherche, je pourrais participer à l'élaboration de politiques (...). En (...), j'ai notamment travaillé sur la question des (...) dans (...). J'ai alors organisé (...) avec (...) à destination de (...). Le but était d'en établir un état des lieux et présenter des solutions possibles à ce problème persistant malgré des avancées notoires ces dernières années en France et dans le monde. Avec plus de recul, c'était aussi l'occasion de mettre en avant le monde de la recherche, (...)

C'est en (...) l'idée de mon projet de recherche, qui ne demande bien sûr qu'à évoluer. En effet, la contradiction entre (...), et (...), est pour moi un enjeu passionnant des sciences sociales, alimenté par les travaux (...). Il s'agirait alors de reprendre pour commencer les travaux classiques (...). L'enjeu n'est pas que théorique, il est aussi et surtout pratique ; mon objectif serait alors, en m'inspirant du (...), d'étudier la potentielle efficacité de (...). En effet, (...)

Deuxième exemple

Mes deux années de [cursus précédent] ont été une expérience très enrichissante, (...). J'y ai appris (...). Le choix de l'option (...) m'a permis (...) qui fait défaut au programme (...)

Néanmoins, l'étendue des connaissances à maîtriser en CPGE a souvent été pour moi l'expérience d'une frustration : devoir survoler certains sujets et ne pas avoir le temps de les approfondir sont le revers de la pluridisciplinarité. Si je souhaite à présent me spécialiser, c'est aussi pour me donner l'occasion d'étudier plus avant certaines thématiques.

À ce titre, les expériences (...) telles qu'étudiées par (...) dans (...) ou (...), par (...) dans (...), ou encore par (...) dans (...), m'ont particulièrement passionné, en ce qu'elles éclairent les raisons pour lesquelles (...) peut devenir (...). À cet égard, l'axe (...) de (...) auquel est associé le département (...) m'a vivement intéressé. C'est une des raisons pour lesquelles je désire particulièrement rejoindre cette 3^{ème} année de licence, en plus de sa dimension bi-disciplinaire et de ses thèmes (...).

Plus précisément, je suis intéressé par la façon dont (...) de (...), (...) et (...), peuvent être (...) par des (...) et des (...), en particulier (...). Ainsi, l'usage du (...) pour justifier (...), tel qu'étudié par (...) dans son article (...), renvoie à la fois aux représentations (...), et (...) également à (...). (...) part de l'étude de la (...), pour montrer (...)

Troisième exemple

En effet, malgré la tendance (...), je suis plus que jamais motivée par (...) sur le plan théorique, mais surtout dans une visée pratique : passionnée par (...), mon projet professionnel m'orienterait vers (...) – sans exclure l'éventualité de faire de la recherche à l'étranger puisque (...) afin de collecter des données majoritairement (...). L'intérêt de la (...) de tels (...) résiderait dans la (...) des (...) actuelles posées par l'éthique (...).

Précisément, dans le cas où ma candidature serait retenue, j'envisage de poursuivre mes études à l'École Normale Supérieure de Paris-Saclay en (...) à la suite de cette première année, et de mener un projet de recherche relatif à (...) comme (...) constitutive de (...) entre (...) et (...). Mon intérêt certain pour cet objet d'étude est né (...) : au cours de (...), l'essor de (...) m'a amenée à me questionner sur (...). Il s'agirait donc de se demander (...) se sont opérées dans (...) une (...) et (...) du (...), au profit de modalités favorisant (...).

Après mes études, en parallèle de mon activité professionnelle, je souhaiterais (...) qui me permettrait (...) sur leurs (...) afin de (...), principalement dans le champ de (...).

Pour le DER SHS de l'ENS Paris-Saclay,
Le jury de l'admission sur dossier.